

Gérer la paie, c'est simple avec le Cloud !

Gestion

Le responsable paie gère l'ensemble du processus depuis l'interface en ligne, à tout moment et de n'importe où

Il saisit les variables de paie ou reprend automatiquement les données enregistrées



Congés

Le salarié rentre lui-même ses congés sur le portail en ligne



Input automatisé

Une fois le paramétrage initial réalisé, **le cadre légisocial est mis à jour automatiquement**

Édition

- Bulletin mensuel
- DSN
- Arrêts de travail
- Solde de tout compte...

Reporting

- Reporting mensuel
- Suivi de la masse salariale sur tableaux de bord dédiés
- Analyse prédictive et stratégique

Archivage

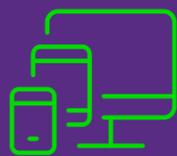
Le bulletin est archivé dans un coffre-fort électronique et un mail de mise à disposition du bulletin est envoyé directement au salarié



Une paie **100% conforme** avec des mises à jour légisociales automatiques



Une productivité optimisée avec **30 % de temps gagné**.



Une **interface très simple** et accessible à tout moment, sur n'importe quel device



Des **données en sécurité**, hébergées sur des serveurs en France, avec des flux d'informations cryptés



Une **gestion intuitive** de la paie



Une **assistance dédiée** en ligne et par téléphone

Pour en savoir plus : 01 41 66 25 91